

Vous avez déjà signé une décharge pour le vaccin contre tétanos ou tuberculose, vous ?

écrit par Christine Tasin | 21 juillet 2021





Puisque les candidats à la piqûre doivent remplir et signer un questionnaire, c'est donc bien l'équivalent d'une décharge... on ne signe rien pour le tétanos ou un autre vaccin classique, au cas où les millions de piqués se retourneraient dans un futur proche ou lointain contre l'État... ce serait leur ruine... cf. les précédents « sang contaminé » etc...

Et le droit de disposer de son corps pour les avortements,

Je ne vois pas pourquoi nous n'aurions pas le droit de nous y opposer au nom du droit de faire ce que nous voulons de notre propre corps... les MLF ont bien bataillé pour avoir le droit de faire ce que bon leur semble de leur corps et notamment le droit à l'avortement, allant à présent jusqu'à l'infanticide, à 9 mois...